



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur [www.le-pradet.fr](http://www.le-pradet.fr)

# Le Pradet

MAGAZINE TRIMESTRIEL | HIVER 2017-2018



EN BREF 4/11



ENVIRONNEMENT  
16/17



TRAVAUX 18/19



L'AGENDA DU PRADET  
Supplément détachable



9, 10 & 11  
Février 2018

Plus d'informations [www.le-pradet.fr](http://www.le-pradet.fr)



# À NOTER

FÊTE DE LA BIÈRE - LE PRADET LES 9, 10 ET 11 FÉVRIER 2018

Le Pradet : magazine trimestriel de la ville du Pradet n°13

- Directeur de la publication : Hervé Stassinis, Maire du Pradet
- Rédaction : Cabinet du Maire - Service communication
- Photographies : Service communication
- Conception graphique : agence DECLIK - [www.declik.com](http://www.declik.com)
- Impression : Riccobono - [www.riccobono.fr](http://www.riccobono.fr)
- Tirage : 6 500 exemplaires | Distribution : Adrexo

 [facebook.com/lepradet](https://facebook.com/lepradet)

 [@VilleLePradet](https://twitter.com/VilleLePradet)

 [instagram : @VilleLePradet](https://instagram.com/VilleLePradet)



[www.le-pradet.fr](http://www.le-pradet.fr)

# l'édito de M. le Maire



CHÈRES PRADÉTANES, CHERS PRADÉTANS,

En cette fin d'année nous ne relâchons pas nos efforts pour poursuivre un ensemble de projets majeurs pour Le Pradet.

L'enquête publique relative à la déclaration de projet vient de s'achever, chacun a pu donner son avis lors de cette large concertation. Certains ont exprimé leurs idées, d'autres leurs craintes, mais tous se réjouissent d'avoir des équipements de qualité dédiés à la jeunesse et la culture.

En 2018, nous allons continuer à améliorer votre cadre de vie. Les travaux de requalification des entrées de ville se poursuivront avec toujours comme objectifs : embellissement, confort et sécurité. Pour votre sérénité le début d'année verra aussi l'installation des premières caméras de vidéo protections. Et enfin une Zone Agricole Protégée devrait aussi voir le jour pour protéger et pérenniser notre patrimoine agricole. Toutes ces actions témoignent de ma détermination à me battre pour préserver l'âme de notre village.

Mais avant tout, l'heure est aux fêtes de Noël. Je vous invite à profiter pleinement du programme des festivités pour petits et grands : sapin de Noël géant sur la place Flamenq, spectacles, animations et pour le plus grand bonheur des enfants, une patinoire sera installée dans le parc Cravéro !

En espérant vous retrouver le 18 janvier prochain à la traditionnelle cérémonie des vœux à l'Espace des Arts, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

**Hervé Stassinos**

*Maire du Pradet*

*Vice-président de Toulon Provence Méditerranée*

## PERMANENCES ET VISITES DE QUARTIERS

À partir du mois de janvier M. le Maire tiendra des permanences pour recevoir les pradétans sans rendez-vous deux fois par mois. Avec l'objectif d'améliorer encore notre cadre de vie M. le Maire accompagné d'adjoints et d'agents municipaux se rendra dans les quartiers les vendredis en alternance avec les permanences selon le calendrier suivant :

### LES VISITES DE QUARTIERS

- **Vendredi 12 janvier 10h** : visite quartier Bonnettes
- **Vendredi 26 janvier 10h** : visite quartier San Peyre
- **Vendredi 9 février 10h** : visite quartier Les Gravettes
- **Vendredi 23 février 10h** : visite quartier Pin de Galle

### LES PERMANENCES

de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

- **Vendredi 19 janvier**
- **Vendredi 2 février**
- **Vendredi 16 février**

# Ça s'est passé en ville

## 1 Retour en images sur le forum des associations

10 septembre – Parc Cravéro





2



3

# Ça s'est passé en ville

## 2 Du vent et de la bonne humeur

**Du 8 au 10 septembre – Club nautique**

Cinquante-cinq barreaux ont pris le départ de la régata « Euromaster Laser ». Un rendez-vous européen qui a réuni des marins de tous horizons et notamment d'Australie. Félicitations au club nautique qui, par cette organisation, s'impose un peu plus dans le paysage nautique local.

## 3 Vernissage de l'exposition ALBA

**Samedi 16 septembre – Bibliothèque Pauline Roland**

Chaque année, l'association artistique ALBA propose un thème en lien avec la littérature. Pour 2017, ses membres ont présenté une trentaine de peintures et gravures sur le thème : « les animaux et la littérature ». Les spectateurs ont ainsi pu retrouver au travers de l'interprétation de chaque artiste, des textes lus dans l'enfance et les enfants ont pu associer à ces mêmes textes des images nouvelles voire les découvrir.



4

## 4 Esprit course et nature

**Dimanche 17 septembre – La Colle Noire**

L'Eco trans bleue, course proposée par le club Cap Garonne depuis plus de 20 ans, a regroupé plus de 400 participants sur 3 courses différentes, une marche et deux parcours de 10 km et, pour les plus courageux, 16 km.



5

## 5 Une rentrée scolaire sous les meilleurs auspices

**Judi 21 septembre – Hôtel de ville**

Le personnel scolaire municipal et la communauté éducative ont été réunis à l'invitation de M. le Maire Hervé Stassinos quelques jours après une rentrée sans embûches et placée sous le signe du retour à la semaine de 4 jours.

# Ça s'est passé en ville



1



1

## 1 Le souffle de l'espoir

**Dimanche 24 septembre – Parc Cravéro**

Parrainée par Sébastien Destremau, skipper du Vendée Globe, la 21<sup>e</sup> Virade de l'Espoir a permis de récolter 40 000 euros, entièrement reversés à la recherche contre la mucoviscidose. Moment phare de la journée : près de 300 enfants, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants, ont pris le départ de la « marche pour le souffle ».



1



2

## 2 Hommage aux harkis

**Lundi 25 septembre – Parking Mangot**

Une cérémonie d'hommage a été organisée au pied de la Stèle du soldat inconnu d'AFN, en présence de nombreuses personnalités, pour commémorer les immenses sacrifices consentis pour la France par les harkis et les autres membres des forces supplétives lors de la Guerre d'Algérie.



3



3

## 3 La culture entre éclectisme et découverte

**Vendredi 29 septembre – Espace des Arts**

Présentation de la nouvelle programmation culturelle de l'Espace des Arts. Une saison riche et variée que jeunes et moins jeunes pourront apprécier sans modération.

# Ça s'est passé en ville



4



4



5



6

## 4 Le Pradet, commune viticole

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre – Parc Cravéro

Pas moins de 18 stands, apiculteur, brocanteuse, vignerons, artistes peintres... se sont installés dans les allées du Parc Cravéro pour la deuxième édition de la fête des vendanges et de l'artisanat. Initiée par le Comité d'Organisation des Fêtes du Pradet, la journée a été rythmée par les galoubets et les tambourins de la « Respelido Valentenco ».

## 5 Puces des enfants

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre – Place Général de Gaulle

Organisées par l'Amicale Laique, les Puces des enfants permettent aux jeunes pradétans de vendre, comme leurs aînés, leurs jouets et livres, le tout en s'amusant et s'initiant au jeu délicat de la négociation.

## 6 Ils ont pagayé pour Maxime

1<sup>er</sup> octobre – Baie de La Garonne

Le Club de Kayak du Pradet a réuni une quarantaine de participants pour le challenge Maxime. Ce rendez-vous porte le nom d'un des jeunes compétiteurs du club, Maxime, décédé en 2011 à l'âge de 21 ans des suites d'une leucémie. En mémoire de Maxime, l'ensemble des fonds a été reversé à l'association « FE Gefluc », Groupement d'entreprises engagées contre le cancer.

# Ça s'est passé en ville



## 1 Une semaine éclatante

du 2 au 6 octobre

Rendez-vous annuel désormais traditionnel, la semaine de l'âge d'or a permis une nouvelle fois de mettre à l'honneur nos aînés avec un programme d'activités qui leur était entièrement dédiées: bowling, après-midis récréatives, thé-dansant, conférences, ateliers, concerts... près de mille retraités ont pris part à cette semaine.



# Ça s'est passé en ville



## 2 Visite de Bell'Estello

**Mercredi 11 octobre**

Visite de l'immense site de l'IME Bell'Estello par le Conseil Municipal des Enfants dont les jeunes membres ont pu rencontrer les enfants de l'IME en classe et dans leurs ateliers respectifs (couture, cuisine, jardinage, entretien des voiries...) ainsi que les locaux (bureaux et internats) et les extérieurs de l'établissement. Une visite guidée par Julie et Kévin, tous deux membres du Conseil Municipal des enfants et élèves de Bell'Estello et par M. Viziale, directeur de l'Institut.

## 3 Terre d'artistes, le Pradet s'expose

**Judi 5 octobre – vernissage à la Galerie Cravéro**

À l'initiative de Bénédicte Le Moigne, 5 artistes pradétans ont accroché aux cimaises de la galerie leurs dernières toiles. Une exposition collective qui a dévoilé des travaux tous très différents mais de grande qualité.

## 4 Sur les sentiers pradétans

**Mardi 10 et Jeudi 12 octobre**

Dans le cadre de la semaine varoise de la randonnée pédestre, l'Office de Tourisme, l'Amicale Laique et l'Association des Commerçants et Artisans du Pradet ont proposé deux circuits à la découverte des plus beaux paysages pradétans ainsi que de leur faune et de leur flore. Des randonnées agrémentées d'une dégustation de vin au Domaine de La Navicelle et d'un petit déjeuner offert par les commerçants.

# Ça s'est passé en ville



## 1 Var Azur TV

Mardi 24 octobre

Mardi 24 octobre, Le Pradet a accueilli l'équipe de tournage de la nouvelle télévision régionale «Var Azur TV». Une journée de tournage et d'interviews pour mettre à l'honneur ce qui fait la spécificité de notre belle ville. Une émission que vous avez peut-être pu voir début novembre sur la TNT, canal 30.



## 2 À la mémoire des disparus

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre –  
Cimetière de Bellevue et de l'Esquirol

La matinée du 1<sup>er</sup> novembre aura été marquée par deux cérémonies émouvantes : l'une pour les morts pour la France et l'autre à la mémoire des anciens maires du Pradet.

## 3 Célébration de l'Armistice

Samedi 11 novembre, Parc Cravéro

Dignement célébrée, la commémoration de l'Armistice a réuni un très large public devant le monument aux morts. A cette occasion Daniel Duvoux, conseiller municipal a remis la médaille de l'Ordre national du Mérite au major Francis Ouradou avant d'écouter avec émotion la marseillaise interprétée par les écoliers pradétans.



# Ça s'est passé en ville



4



4



4



4



5

## 4 Petites et grandes gourmandises

11 et 12 novembre – espace des Arts

Plus de 6500 visiteurs se sont déplacés pour la 15<sup>e</sup> édition du salon Pradet Gourmand. Une édition placée sous le signe de la cuisine au féminin avec la présence de Valérie Costa, chef de cuisine au restaurant La Promesse à Ollioules

Une invitée d'honneur de marque qui a partagé avec passion son savoir-faire et qui n'a pas manqué de souligner qu'il était dommage que l'on soit encore obligé de nos jours de mettre les femmes à l'honneur «... je ne me sens ni supérieure ni inférieure à mes collègues masculins ...».

## 5 Sainte Cécile, patronne des musiciens

Samedi 18 novembre – Espace des Arts

Un concert de grande qualité offert par l'Harmonie du Pradet à l'occasion de la Sainte Cécile ! Un vrai succès devant une assistance nombreuse.

# Actualités



## Crèche : une nouvelle directrice pour « Le Jardin des Pitchouns »

Laurence Bertelli a pris officiellement ses fonctions à la tête du «Jardin des Pitchouns» le 9 octobre dernier. Si on devait définir en quelques mots cette passionnée, on pourrait dire sans se tromper qu'elle a mis sa vie au service des enfants. Elle-même mère de deux grands garçons, Laurence a effectué un parcours pour le moins substantiel et toujours en rapport avec la petite enfance.

Elle a d'abord privilégié le soin et exercé pendant 12 ans en tant qu'infirmière-puéricultrice en milieu hospitalier, puis en PMI pendant 5 ans au niveau départemental. Ensuite, son envie de participer à l'accueil des tout-petits l'a «naturellement» dirigé vers l'éducatif. Et, à partir de 2007, elle a exercé en qualité de responsable de structures d'accueil, d'abord en halte-garderie, puis en multi-accueil et enfin en crèche.

Aujourd'hui, cette pradetane entend « mettre ses compétences au service de sa ville » en la faisant profiter de l'expérience précieuse qu'elle a acquise dans ses précédents postes et plus particulièrement « à Toulon dont j'ai beaucoup appris » confie-t-elle avec une grande modestie. La modestie est d'ailleurs, avec l'écoute, un de ses points forts, car elle avoue : « les enfants nous étonnent toujours, on apprend tous les jours d'eux ».

## La volière du Parc Cravéro s'enrichit de nouveaux pensionnaires

Petits et grands sont invités à venir découvrir les nouvelles pensionnaires de la volière.

Parmi les «perruches callopsittes» et leur grande huppe, les «perruches à croupion» au chant mélodieux et les «perruches ondulées», très colorées et toujours en mouvement, ils pourront désormais admirer de nouvelles venues : les «perruches de Bourke» dans leur livrée typique et les «perruches Adélaïde» aux couleurs flamboyantes.

Ces deux espèces ont été choisies car elles ont des besoins similaires. Lors de sa visite à la volière, le public pourra également consulter des affichettes explicatives sur les particularités et les caractéristiques de chacune des espèces présentes.



## LE MAIRE

RÉPOND AUX  
PRADÉTANS**QUESTION 1 :**

Où en est-on du pôle culturel que vous avez annoncé dans l'enceinte de l'ancienne école Jean Jaurès ?

**Hervé Stassinos :** le projet a fait l'objet d'une concertation avec la population, ce qu'on appelle une enquête publique. Il en ressort une vraie attente de la part des pradétans pour une nouvelle bibliothèque, une ludothèque et une école de musique digne de ce nom. Des inquiétudes ont également été mentionnées, sur lesquelles la municipalité a travaillé pour apporter des réponses.

Par contre, au regard de l'inadéquation totale de l'ancienne cave coopérative, il n'est pas envisagé de déplacer le nouveau conservatoire comme certains l'ont souhaité : la superficie est 4 fois trop importante, le bâtiment nécessite une décontamination liée à la présence

d'amiante, la distance qui le sépare de la future bibliothèque et de la ludothèque nécessiterait des déplacements sur la voie publique des enfants... bref, cette option serait totalement irresponsable ! D'ailleurs TPM, qui finance la construction du nouveau conservatoire, ne s'y est pas trompé et a réaffirmé que le seul projet viable est celui de l'ancienne école Jaurès.

**QUESTION 2 :**

Le respect de la vie privée est-il compatible avec les impératifs de sécurité et la vidéo-surveillance ?

**HS :** plus que de vidéo-surveillance, je préfère parler de vidéo-protection dans la mesure justement où il s'agit moins de surveiller que de protéger les citoyens en leur permettant de vivre normalement. Nous vivons aujourd'hui dans un environnement où se posent de plus en plus de questions en relation avec les risques, tant ceux du quotidien que les risques dits majeurs, comme malheureusement la menace terroriste latente. Pour autant, il est hors de question de porter atteinte de quelque manière que ce soit à la vie privée. C'est justement au confluent entre prévention des risques de tous ordres et respect de l'intégrité des personnes que l'efficacité d'un système de vidéo-protection s'avère optimale de l'aveu même des professionnels de la sécurité. En ce qui concerne notre ville, les agents chargés du visionnage des écrans de contrôle et de l'exploitation des vidéos sont assermentés et astreints au secret le plus absolu de façon à ne pas atteindre de quelque manière que ce soit à la vie privée. C'est d'ailleurs dans ces limites strictes que 30 caméras de vidéo-protection seront déployées dans les espaces publics du Pradet d'ici 18 mois.

**QUESTION 3 :**

La presse s'est fait l'écho d'une probable mise en carence de la Ville du Pradet en matière de logements sociaux, pouvez-vous nous expliquer ?

**HS :** la Loi dite «SRU», ou encore «Loi Duflot» impose aux communes la production de logements sociaux, à hauteur de 25% du parc de logements existants. Pour Le Pradet, ça signifie que nous devrions construire plus de 900 logements sociaux d'ici 2025. Ce n'est pas faisable parce que Le Pradet est une commune littorale, appartenant de surcroît au Parc National de Port Cros, et qui dispose d'un patrimoine agricole important. La protection de tous ces espaces et le respect des règles qui les régissent sont incompatibles avec un tel accroisse-

ment de logements ! Ce n'est pas non plus souhaitable parce que nous sommes une commune classée «station de tourisme» et qu'à ce titre, nous devons privilégier l'attractivité de notre territoire.

C'est grâce à cette économie liée au tourisme que nous permettons la création d'emplois et que nous participons à la solidarité nationale. Je suis pour autant extrêmement sensible à la situation des pradétans qui peinent à trouver à se loger sur la commune et je souhaite à ce titre poursuivre l'effort de production de quelques dizaines de logements par an, comme je le fais depuis mon élection. Cette position, qui refuse la soumission pure et simple aux exigences d'une loi brutale et inadaptée, nous vaut aujourd'hui une probable condamnation par l'Etat à verser des pénalités : c'est la carence. Le dialogue nourri que nous entretenons avec les représentants de l'Etat au niveau local est de qualité, mais la pression des instances nationales, éloignées de nos réalités, est un vrai problème. Plusieurs communes voisines sont également concernées et nous réfléchissons ensemble aux actions à mener pour faire reconnaître la spécificité de nos territoires touristiques.

**Question 4 :**

Qu'en est-il de la pérennisation des terres agricoles au Pradet et, plus particulièrement, quel est l'avenir du Jardin de Pauline ?

**HS :** je peux rassurer les Pradétans attachés à leur terroir et à la vocation agricole de leur cité. La convention signée par mes soins avec la Chambre d'agriculture du Var le 3 novembre dernier permet de sauvegarder l'activité économique liée à l'agriculture tout en mettant un coup d'arrêt à la spéculation foncière qui pourrait tenter de dévoyer une partie de notre terroir et la détournant de sa destination première : l'agriculture. Cet accord permettra, le cas échéant, à l'issue d'un diagnostic posé par les experts de la Chambre d'agriculture, de créer sur notre territoire une Zone Agricole Protégée afin de sécuriser à long terme la vocation agricole des terres, et ce quelles que soient les orientations du PLU.

En ce qui concerne l'avenir du Jardin de Pauline, je ne suis pas insensible au débat parfois passionnel qui s'est instauré autour du projet visant à reconsidérer sa vocation. J'y suis d'ailleurs si sensible que j'ai préféré, bien qu'y étant favorable, surseoir au projet. Une bonne décision ne saurait être prise dans le feu de l'émotion, il faut parfois savoir laisser du temps au temps pour laisser la sérénité reprendre le dessus...

# Un nouveau Règlement Local de Publicité

SUITE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE QUI S'EST DÉROULÉE DU 9 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT ADOPTER EN DÉCEMBRE LE NOUVEAU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP) DU PRADET. SES DISPOSITIONS REMPLACERONT LE PRÉCÉDENT RÈGLEMENT QUI DATAIT DE 1993 ET N'ÉTAIT PLUS SATISFAISANT TANT DU POINT DE VUE DES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES QUE DES CHANGEMENTS INTERVENUS AU NIVEAU DU TERRITOIRE CONCERNÉ.

- et l'interdiction des enseignes sur les arbres, sur les garde-corps de balcon, sur les toitures ou terrasses en tenant lieu, ainsi que sur les clôtures.

## Des délais pour se mettre conformité

Les panneaux publicitaires, enseignes et préenseignes existants disposent d'un certain délai pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation locale, en fonction du type de dispositif et du type d'infraction :

	Infraction au Code de l'Environnement	Infraction au RLP du Pradet
<b>Publicités et préenseignes</b>	Mise en conformité immédiate depuis le 13 juillet 2015	Délai de <b>2 ans</b> après approbation du RLP, soit <b>avant janvier 2020</b>
<b>Enseignes</b>	Mise en conformité à partir du <b>1<sup>er</sup> juillet 2018</b>	Délai de <b>6 ans</b> après approbation du RLP, soit <b>avant janvier 2024</b>



Le nouveau RLP s'inscrit dans la continuité des orientations prises au plan municipal dans sa lutte contre les nuisances visuelles, et en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine et de la réduction de la consommation d'énergie. De plus, il conforte l'adhésion de la Commune du Pradet au Parc national de Port-Cros.

Des mesures importantes vont désormais s'appliquer, notamment :

- la réduction des formats des affiches publicitaires et particulièrement la suppression des supports de 12 m<sup>2</sup>,
- la mise en place d'un zonage simplifié et d'une réglementation simple, efficace et facilement compréhensible, applicable aussi bien par les services municipaux que par les commerçants, les artisans, les afficheurs, ou les enseignistes,
- l'interdiction de toute publicité, excepté la publicité sur mobilier urbain, en centre-ville ainsi que dans l'aire d'adhésion au Parc national de Port-Cros et dans les quartiers littoraux,
- l'augmentation des plages d'extinction nocturne des publicités et des enseignes



la réduction des formats des affiches publicitaires et particulièrement la suppression des supports de 12 m<sup>2</sup>,



## Pôle Culturel

**c'est parti pour 1 an et demi de travaux !**

L'enquête publique relative à la déclaration de projet pour la création du futur Pôle Culturel, diligentée entre le 2 octobre et le 3 novembre dernier, a connu un franc succès au niveau de la population pradetane et témoigné une nouvelle fois de la vitalité de la démocratie locale. L'objectif de permettre une large expression de la population sur ce projet-phare de la mandature a été largement atteint : toutes les opinions ont pu s'exprimer en toute liberté.

Désormais, sur la base de l'avis et des recommandations du commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal doit approuver cette mise en compatibilité du PLU au mois de décembre, afin que les permis de construire puissent être délivrés et que le chantier puisse commencer.

# Noël au Pradet

DU 20 AU 31 DÉCEMBRE

## • CONTES DE NOËL

Bibliothèque municipale du 1<sup>er</sup> au 21 décembre les mercredis et samedis à 16h

## • INAUGURATION DE LA FORÊT MAGIQUE

Parc Cravéro mercredi 20 décembre à 17h

Pour Noël le parc Cravéro se transformera une nouvelle fois en forêt magique, de quoi émerveiller petits et grands. L'aire de jeux pour enfants sera envahie d'une centaine de sapins enneigés et accueillera des visiteurs tout droit venus du Pôle Nord.

## • PATINOIRE **NOUVEAUTÉ !**

Parc Cravéro du 20 au 31 décembre

## • ATELIERS CRÉATIFS

Parc Cravéro du 26 au 31 décembre de 14h à 17h

Abrité sous le chapiteau de la forêt magique, les enfants développeront leur créativité avec de nombreux ateliers : dessin, poterie, maquillage, décoration...

## • MANÈGES ET FORAINS

Du 20 au 31 décembre de 10h à 19h

## • ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

Place Flamenq dimanche 24 décembre à 17h30

• **ET AUSSI : spectacles, chevaux à pédales, trampoline, jeux, poneys, bulles sur l'eau,...**

## ALICE AU PAYS DE LA FORÊT MAGIQUE

Comme toutes les petites filles de son âge, Alice a des rêves plein ses grands yeux pétillants. Elle est aussi d'une nature joyeuse même si elle a son petit caractère. Mais surtout, elle sait que le merveilleux ça n'existe pas seulement dans les jolies histoires que lui raconte son papa le soir. **Aujourd'hui, en traversant le Parc Cravéro avec sa maman, Alice voit que quelque chose est en train de changer...** Oh presque rien ! Peut-être n'est-ce que cette lente envolée de feuilles mortes, ou bien le soleil qui ne produit plus la même lumière, ou bien ce petit froid qui arrive à petits pas. Non, c'est autre chose, se dit Alice qui vient d'apercevoir ~ du moins elle croit, et encore est-ce tout juste du coin de l'œil ! ~ de petits sapins enneigés qui prennent place dans un coin du

parc et aussi ~ ce qui lui paraît plus extraordinaire encore ! ~ **un ours polaire qui lui adresse un clin d'œil et un sourire.** Alors, Alice essaie de faire faire demi-tour à sa maman pour voir ça de plus près, mais elle n'y parvient pas... pas le temps... Alice aimerait bien retourner là-bas pour vérifier que ce qu'elle a aperçu n'était pas une illusion... mais comment faire ? Elle a beau se creuser la tête toute la journée, elle ne trouve pas. Et puis ~ miracle ! ~ la solution, comme souvent, arrive toute seule quand, après le goûter, son papa et sa maman l'appellent : « Alice, tu viens ? Nous allons nous promener dans la forêt magique ! »

RETROUVEZ LE PROGRAMME des festivités de Noël dans l'agenda, encarté dans le magazine



## Inauguration du sentier de découverte de Courbebaisse et de la chute brise énergie

Mardi 7 novembre, des représentants de l'Office National des Forêts (gestionnaire du patrimoine forestier) et de l'association d'insertion Faire Route Avec Toi (FRAT) ont accompagné Hervé STASSINOS, Maire, et Christian GARNIER, 1<sup>er</sup> Adjoint, pour inaugurer les derniers aménagements de cet espace forestier.

La Commune vient, en effet, cet été, d'aménager un sentier de découverte botanique à vocation pédagogique. L'ensemble est composé de 10 panneaux en lave émaillée illustrant la flore locale méditerranéenne présente sur le site. Le sentier est ouvert à tous. Il est accessible à partir du jardin (entrée est) ou de l'Avenue Raimu (entrée ouest). D'autre part, un équipement d'une tout autre nature a lui aussi été mis à l'honneur. Il s'agit d'une « chute brise énergie » dont l'objet consiste à ralentir le ruissellement des eaux de pluie qui s'écoulent du bois pour limiter les risques d'inondation du secteur urbanisé situé en aval. Le projet, imaginé par le Bureau d'Etudes Egis Eau, a été réalisé et conçu par l'association FRAT sous une maîtrise d'ouvrage municipale.



## Visite de M. Michel DANTIN, Député Européen

Le 19 septembre dernier, le Pradet a eu le plaisir d'accueillir M. Michel DANTIN, Député Européen et Président du Comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse de l'Agence de l'Eau, en déplacement pour effectuer une visite des projets cofinancés par l'Union Européenne dans le Var.

Dans ce cadre, après une visite du Parc nature voisin, l'équipe du Député, accompagnée de représentants du Bureau d'Information du Parlement Européen s'est rendue dans le bois de Courbe-

baisse pour découvrir et apprécier l'aménagement hydraulique de la « chute brise énergie » mise en œuvre récemment par la ville.

Par ailleurs, ce site a été choisi par le département pour bénéficier de fonds Européens dans le cadre du programme transfrontalier MARITTIMO et du projet ADAPT visant à financer les opérations de prévention des risques d'inondation dans les zones urbaines.





## Convention de partenariat entre la ville du Pradet et la Chambre d'Agriculture du Var : La nécessaire protection du modèle agricole périurbain

Le 3 novembre, dans un souci partagé de pérenniser, tout en la développant, l'activité économique agricole du Pradet, le maire Hervé Stasinios et Alain Baccino, président de la Chambre d'Agriculture du Var, ont signé une convention de partenariat.

Cet acte fort répond à la préoccupation municipale de protéger son patrimoine agricole et l'un des pans les plus sensibles de son économie. En effet, il s'agissait de lutter contre la pression foncière qui conduit à l'abandon de parcelles à vocation agricole qui dégénèrent en friches.

Dans le cadre de l'accord co-signé, un diagnostic agricole et foncier du territoire pradétan concerné va tout d'abord être réalisé afin de prendre la mesure des enjeux (connaissance de l'occupation agricole du sol, identification des secteurs à potentiel, problématiques foncières et agricoles).

Sur la base de cet état des lieux, une «Zone Agricole Protégée» devrait voir le jour et protéger - en s'imposant au PLU ainsi que le prévoit le code rural - les 260 hectares de terres pradétanes concernées, tout en rendant possible - c'est même sa finalité - un véritable projet de développement agricole périurbain.



## Lutte contre la Caulerpa taxifolia

Plus que jamais engagée dans la lutte contre la prolifération dans la baie de la Garonne de l'algue *Caulerpa taxifolia*, Le Pradet a mis en œuvre la pérennisation de cette action, mise en place depuis une quinzaine d'années. À cette fin, le 23 octobre, date de lancement de la campagne 2017 de prospection de cette algue invasive, Christian Garnier, 1er adjoint au maire, a renouvelé l'engagement qui lie la Ville aux structures impliquées dans la démarche : Telo Sub, Naturoscope et Le Centre de Plongée du Pradet.

Du 24 au 27 octobre, les plongées se sont succédé depuis le Port des Our-sinières pour rechercher dans la baie les traces éventuelles de présence de *Caulerpa taxifolia* et procéder au recensement des éléments concourant à la biodiversité, très riche dans cette partie du littoral. Des centaines de Pina Nobilis (grandes nacres) ont de la sorte pu être répertoriées. Leur présence en nombre est en effet le gage de la qualité de l'environnement sub-aquatique. De même, la vivacité de l'herbier de Posidonie, autre indicateur de bonne santé des fonds marins, a été constatée à cette occasion.

*Nota : la campagne de détection de Caulerpa taxifolia a lieu chaque année à la même époque et toutes les bénévoles souhaitant y prendre part sont les bienvenus.*

## Battues aux sangliers dans le massif de la Colle Noire



En partenariat avec le Conservatoire du littoral et TPM, respectivement propriétaire et gestionnaire du site, l'association de Chasse du Pradet organise des battues aux sangliers dans le massif de la Colle Noire d'octobre à mars. Ces actions de chasse permettent, par la limitation du nombre de sangliers, de prévenir et de limiter les dégâts occasionnés par cette espèce dans les jardins privés ou sur les cultures.

**Voici le planning prévisionnel des battues pour la saison 2017/2018 :**

- 2, 9 et 16 décembre 2017
- 13, 20 et 27 janvier 2018
- 3, 10 et 17 février 2018
- 17 et 24 mars 2018.

Des dates supplémentaires, notamment en semaine, sont susceptibles d'être rajoutées en cours d'année en fonction des besoins.

**Pour toute demande ou complément d'information spécifique, veuillez prendre contact avec le service Environnement au 04 94 08 69 64 ou par mail à [environnement@le-pradet.fr](mailto:environnement@le-pradet.fr)**



Borne électrique parking Mangot



Préau de l'École Sandro



Aménagements des abords de l'amphithéâtre de l'École Sandro



Arrêt minute à la plage de la Garonne



Mise en giration du carrefour du Pin de Galle

## Les travaux...

### 1 BORNES ÉLECTRIQUES

Sur les parkings Mangot et Armée d'Afrique, 4 places de stationnement sont dorénavant réservées aux véhicules électriques avec mise à disposition d'une borne de recharge.

### 2 PRÉAU, GRADINS ET ESPACES VERTS ÉCOLE SANDRO

Débutés cet été, les travaux de la cour de l'école Charles Sandro arrivent à leur terme avec la finalisation du préau et de ses abords.

### 3 LES ARRÊTS-MINUTE

5 places d'arrêt-minute ont été créées à la Garonne au niveau de la Pharmacie, du Proxi et de la boulangerie.

### 4 REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE OUEST DE LA VILLE

La requalification de l'entrée ouest de la commune consiste en la mise en giration du carrefour dit du Pin de Galle et en la création d'une contre-allée avec 30 places de parking en parallèle de la route départementale 559. La ville en profite également pour enfouir les réseaux électriques et dilater le réseau d'assainissement des eaux pluviales dans l'optique d'améliorer son fonctionnement durant les événements pluvieux les plus importants



Enfouissement des réseaux RD 559




## UNE NOUVELLE ENTRÉE AU PARC CRAVÉRO

Requalification de l'entrée Ouest du Parc Cravéro, parfaitement intégrée à l'existant, avec la réalisation d'un nouveau mur de pierre et d'une rampe le long de l'Espace Latty. Ces travaux permettent un accès à tous, y compris les personnes à mobilité réduite, au Parc depuis l'avenue 1<sup>ère</sup> DFL en passant par la place Émile LATTY.






«Une cité où il fait bon vivre et où les séniors se sentent bien...»



# Questions à Josiane Siccardi,

## vice-présidente du CCAS, adjointe aux affaires sociales et au logement

**Le Pradet Magazine:** vous êtes en charge du social et du logement au plan municipal, de plus votre délégation couvre également les personnes âgées. À ce titre, pourriez-vous faire le point sur les différents volets de vos prérogatives ?

**Josiane Siccardi:** contrairement à ce qu'on serait tenté de croire, ces trois domaines ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Ils se recoupent notamment dans le volet relatif au suivi des séniors de notre « Pichoun Prat ». Néanmoins, même si le troisième âge est une de nos priorités, nous considérons que toutes les personnes en situation de faiblesse, sans distinction d'âge ou de niveau social, sont importantes.

**LPM:** pouvez-vous citer des exemples de l'activité sociale au plan municipal ?

**JS:** entre autres, en ce qui concerne le logement, nous coopérons activement avec les principaux bailleurs sociaux et utilisons au mieux les possibilités que la loi nous donne dans ce domaine. D'ailleurs, le Pradet dispose d'un parc immobilier non négligeable avec notamment le Clos Meunier, l'Espace Latty, l'Oustaou, le Clos des Oliviers, les Hauts de Courbebaisse, le Clos Jardin, les Terres Radieuses.

La commune compte 467 familles bénéficiaires du logement social, dont 148 sur le contingent strictement municipal. Nous sommes au service de tous les Pradétans, nous nous démultiplions pour leur faciliter l'accès au logement.

**LPM:** outre le logement, quelles sont vos autres prérogatives au plan social ?

**JS:** le CCAS, dont je suis la vice-présidente, aide aussi à la constitution des dossiers de demandes d'APA pour les personnes âgées, de MDPH au profit des personnes en situation de handicap. Nous nous occupons également, en partenariat avec le CIRC de la Garde du portage des repas à domicile. Je vous rappelle que les bénéficiaires sont bien sûr les séniors, mais aussi les personnes handicapées ou maintenues à domicile dans le cadre d'une convalescence. De plus, le prix des deux repas/

jour est inférieur à 10 €. Nous participons aussi à la mise à disposition de la télé-alarme, service certes payant mais accessible à tous, même si les premiers bénéficiaires en sont bien sûr les personnes âgées. Un volet un peu moins connu de l'activité du CCAS concerne les aides de secours aux personnes en difficulté qui comprennent notamment l'octroi de bons alimentaires.

**LPM:** vous avez déjà cité les personnes âgées à plusieurs reprises, mais pouvez-vous nous donner aussi un aperçu des différentes activités et animations prévues pour elles tout particulièrement ?

**JS:** le temps fort municipal au bénéfice des séniors est bien sûr la semaine de l'âge d'or. Manifestation désormais traditionnelle, elle se déroule chaque année au cours de la première semaine du mois d'octobre.

En 2017, elle s'est déroulée du 2 au 6. Comme d'habitude, cette période a fait alterner activités conviviales et ludiques et découverte. Toutes les activités proposées ont connu un réel engouement, même si la partie un peu plus sérieuse de cette semaine dévolue aux séniors, en l'occurrence les conférences, a été un peu moins suivie. Comme tous les ans d'ailleurs. Nous avons axé cette partie sur la prévention, en faisant intervenir des techniciens et des spécialistes des questions abordées, par exemple, des fonctionnaires de la Police Nationale dans le cadre de la prévention des « démarches frauduleuses ». Les opticiens du Pradet sont également intervenus gracieusement pour le dépistage des problèmes de vue et le nettoyage des lunettes. Enfin, l'association à consonance juridique « le Coin des Familles » a abordé la question de la place des grands-parents aujourd'hui. Enfin, je tiens à souligner l'implication de membres du personnel municipal qui ont sensibilisé les séniors aux premiers secours le 3 octobre dernier.

**LPM:** des informations nécessaires donc. Mais, vous avez également évoqué une partie plus conviviale et festive, pourriez-vous développer ?

**JS:** bien sûr. La semaine de l'âge d'or est émaillée d'animations. Et l'année 2017 n'a pas fait exception. Nos anciens ont été conviés à



toute une série d'activités récréatives: cinéma, concours de boules, promenade au Mont Faron, thé dansant, bowling, spectacle musical et bien sûr cocktail de clôture. De plus, tout au long de la semaine, le Foyer-Logement Rai de Souleou a ouvert ses portes à tous, même les moins de 65 ans, pour des repas gastronomiques (15 € par personne) dont les bénéfices ont permis de contribuer aux frais de fonctionnement de l'établissement. Si la semaine de l'âge d'or est un des temps les plus forts des activités tournées vers les séniors, c'est loin d'être le seul. Comme les autres années les anciens, sous condition de ressources, ont pu bénéficier des colis de Noël. On connaît tous l'engouement tout particulier de nos anciens pour la danse et les balèts, aussi nous avons décidé de multiplier les occasions pour nos séniors de 65 ans et plus d'évoluer sur le parquet.

Le jeudi 21 décembre, pour la deuxième année, aura lieu le bal de Noël. 2018 débutera avec une manifestation inédite: le Bal du Roi, avec orchestre, brioche des rois et cidre. Puis, viendront le traditionnel repas de l'Amitié à l'AREPO en avril, le Bal de l'été en juin et la boucle sera bouclée avec une nouvelle semaine de l'âge d'or. Autant de manifestations spécialement dévolues à nos anciens. Pour conclure, je me contenterai de dire que le Pradet bénéficie d'un climat où nous avons la chance de maintenir les séniors de notre « Pichoun Prat » en excellente santé. Et, nous mettrons tout en œuvre, avec mes collègues du Service Social, du CCAS et de l'équipe municipale, pour que cela dure !



26 janvier Aymeric Maini

## Du blues et des planches

APRÈS UN LANCEMENT DE SAISON PARTICULIÈREMENT RÉUSSI, L'ESPACE DES ARTS S'OUVRE À UN PUBLIC ÉPRIS DE CULTURE ET DE SPECTACLES TOUJOURS PLUS IMPORTANT. AVEC DES ABONNEMENTS À LA HAUSSE, DES DATES DÉJÀ COMPLÈTES, DES CRÉATIONS ET DE PLUS EN PLUS D'EXCLUSIVITÉS, LA SAISON CULTURELLE 2017/2018 SE POURSUIT SOUS LES MEILLEURS AUSPICES.

Dès le 1<sup>er</sup> décembre, l'Espace des Arts débute la saison avec une artiste en perpétuel mouvement. Après avoir promené son piano sur les plus grandes scènes de Paris à Kyoto en passant par Melbourne, **Sophie Maurin** fait partager son humeur bluesy au public pradétan. Sa voix, libre comme l'air, vocalise, fait se rencontrer l'anglais et le français en une joute amusée et affranchie de toute contrainte.

Une semaine plus tard, c'est le **Chœur de l'Opéra de Toulon** qui viendra enchanter les fêtes de fin d'année, à l'occasion d'un concert gratuit donné en l'église Saint Raymond du Pradet.

À la veille des vacances, le PôleJeunePublic donne rendez-vous à son jeune public pour un spectacle vivant consacré aux arts circassiens : « **Bobines, attractions cinématographiques par Bibeu et Humphrey** ». Voilà deux ans, les deux clowns avaient déjà ravi les enfants lors d'un premier spectacle. Gageons que les enfants n'auront aucun mal à convaincre leurs parents de les y accompagner, pour le plus grand plaisir de tous.

Après la traditionnelle trêve des confiseurs, le 26 janvier, la saison reprendra de plus belle, avec l'un des bijoux de la scène jazzie : **Aymeric Maini** qui, de par la maîtrise parfaite des rythmes soul, pop et blues, entraînera les passionnés dans un

show à la sensualité et au groove dignes des plus grands standards d'Atlantic Records.

Le 2 février, les rythmes envoûtants du jazz céderont la place à la pop collective, avec **Martin Mey**. Après un concert époustouflant au printemps 2016, il retrouvera la scène de l'Espace des Arts pour une nouvelle prestation pour le moins singulière faite d'improvisations, de chorale et de partage avec l'ensemble vocal du CNRR de TPM.

2018 à l'Espace des Arts verra aussi la poursuite de beaux partenariats : les 10 et 11 février avec le festival d'hiver de « Musique à la Cour » et le 16 février avec la venue de l'**Orchestre Symphonique de l'Opéra de Toulon** pour une grande soirée romantique. Enfin, le 9 mars, la **Compagnie l'Étreinte** donnera une représentation du Tartuffe de Molière revisité, dans une mise en scène de Sarah Lamour.

Le **Festival Z8** fera ensuite le printemps en partenariat avec le PôleJeunePublic. Ce sera l'occasion pour les plus petits de vivre leur premier concert de rock, dans la salle polyvalente, avec le trio les New Kidz et « On the Rockx ». À la clé, une énergie rock qui entraîne tout le monde sur son passage, jeunes et moins jeunes...



2 février Martin Mey

Enfin, le 24 mars, l'Espace des Arts ouvrira ses portes à l'une des plus grandes voix féminines du moment et à une artiste hors normes : **Sarah McCoy**. Pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore, il suffit de savoir qu'il y a en elle un savant cocktail qui rassemblerait, en plus de sa propre tessiture, une pincée de Bessie Smith, une rasade d'Amy Whitehouse, un soupçon de Janis Joplin et un zeste de Tom Waits. Venue tout droit de la Nouvelle-Orléans, Sarah McCoy offre un spectacle dont on ne peut sortir indemne.

## RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

**0494017255 - 0494017734**

ou sur [www.le-pradet.fr](http://www.le-pradet.fr) (hors spectacles Jeune public – « Bobines » et « New Kidz »).

**Tarifs : 14, 10 et 8 €**

**Renseignements et réservations spectacles**

**Jeune public :**

0494981210 ou sur [www.polejeunepublic.com](http://www.polejeunepublic.com)

**Tarifs : de 8 à 12 €**



24 mars Sarah McCoy

## À DÉCOUVRIR !

Le festival Présences Féminines revient au Pradet, avec « Poldowski re/imagined : 22 mélodies sur des textes de Paul Verlaine » par l'Ensemble 1904. Une création de Tiziana De Carolis en hommage à Régina Poldowski. Rendez-vous le 27 mars.

**Renseignements et réservations au 06 13 06 06 82 ou sur [resapresencesfeminines@gmail.com](mailto:resapresencesfeminines@gmail.com)**

**Tarifs : 10, 8 et 5 €**

## HORS LES MURS : LA CULTURE VOUS TRANSPORTE

Le samedi 17 février, venez découvrir la dernière mise en scène de Safy Nebbou : « Scènes de la vie conjugale » d'Ingmar Bergman, avec Laetitia Casta et Raphaël Personnaz.

**Trajet en bus offert par TPM au départ de l'Espace des Arts.**

**Réservations obligatoires au 04 94 01 72 55.**

**Tarifs : 20 et 15€ pour les moins de 26 ans**

# Nos nouveaux commerçants



## Escargot La Dominette

### CULTURE DES ESCARGOTS

Christine Wattellier voulait franchir un nouveau cap dans sa vie. C'est chose faite, et cette ex-opticienne semble avoir vu juste depuis qu'elle a repris le domaine «l'Escargot La Dominette». Formée par son cousin à l'héliculture (l'élevage et l'exploitation des escargots), elle porte à la fois désormais les casquettes d'agricultrice éleveuse et la toque de cuisinière. Elle explore avec passion cette nouvelle voie riche de découvertes et de potentialités. Dans sa boutique vous trouverez des «gros gris» et des «petits gris» vivants ou cuisinés, surgelés ou en boîtes. À l'approche des fêtes de fin d'année, voilà une formidable idée de cadeau !

**Tél. 06 65 58 49 34**  
**995 chemin des Clappiers - 83220 Le Pradet**  
**Escargot.ladominette@gmail.com**  
**www.escargot-ladominette.fr**



## Audition Conseil

### PROTHÈSES AUDITIVES

Jeune audioprothésiste diplômé d'état, Yann Dos Santos vous recevra dans le nouveau centre d'audition qu'il vient d'ouvrir sur la 1<sup>ère</sup> D.F.L. Il vous conseillera et choisira avec vous la solution la mieux adaptée à votre niveau d'audition. Pour ce faire, cet expert dispose d'une gamme étendue de prothèses auditives de haute technologie qui vous apporteront un vrai confort d'écoute dans la plus grande discrétion. Le centre dispose à cet effet d'un équipement de dernière génération et d'une salle insonorisée pour réaliser des tests d'audition dans des conditions optimales.

**Tél : 04 94 28 16 36**  
**151, Avenue de la 1<sup>ère</sup> DFL - 83220 Le Pradet**  
**Ouvert du lundi au vendredi du 9h à 12h et de 14h à 18h**  
**www.auditionconseil.fr**



## L'Homme By Bel'Coiff

### COIFFURE ET BARBE HOMME

Dans la rue Mège, voilà 12 ans déjà que Belinda Vives Colombani exploite avec succès son salon de coiffure «Bel'Coiff». Il était logique que son art de la coiffure soit accessible à l'homme. Voici donc maintenant «L'homme by Bel'Coiff», qu'elle a aménagé avec goût et dont le style vintage est propice au bien-être et la détente de tous ceux qui en franchiront le seuil. Messieurs, que ce soit pour les cheveux ou pour la barbe, Belinda et Paul Barracho vous accueillent dans ce nouveau salon où règnent professionnalisme et bonne humeur. Vous y trouverez, outre des prestations de coiffeur et de barbier, toutes sortes de soins relaxants, l'épilation ainsi qu'une gamme complète de produits de soin et de beauté de qualité. Alors Messieurs, soyez les bienvenus à Bel' Coiff Homme, vous en ressortirez encore plus beaux !

**Tél. 09 87 37 75 32**  
**Rue Mège 83220 Le Pradet**  
**Salon ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h et fermé le dimanche**

### Erratum

AMANDINE INSTITUT POUR ELLE ET LUI : Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 20h sur rendez-vous



## Voyagez à l'international depuis l'aéroport Toulon Hyères

À compter du 25 mars 2018, Hop! Air France ouvrira 1 ligne reliant l'aéroport Toulon Hyères à Paris-Charles de Gaulle, aéroport international.

Deux vols quotidiens permettront de relier plus de 60 destinations dans plus de 40 pays, à bord de l'Embraer 170, d'une capacité de 70 sièges. « Désormais, les habitants de l'agglomération pourront embarquer vers l'international depuis l'aéroport Toulon-Hyères, ils ne seront plus obligés d'aller à Nice ou Marseille » a déclaré Hubert Falco, président de Toulon Provence Méditerranée. La possibilité est offerte aux entreprises de partir à la conquête de nouveaux marchés et de dynamiser le secteur Affaire et Touristique de Toulon et de sa région. Les billets sont déjà disponibles à la vente.

- Paris-Charles de Gaulle → Toulon-Hyères : 7h10 et 16h15
- Toulon Hyères → Paris-Charles de Gaulles : 9h15 et 18h20.

De la même manière que la ligne Paris-Orly se développe avec 5 vols quotidiens et des avions plus importants positionnés sur les premiers vols du jeudi et du vendredi, la nouvelle ligne Toulon Hyères/Charles de Gaulle pourra s'étoffer en fonction du succès rencontré. Avec cette nouvelle liaison, l'agglomération s'ouvre encore un peu plus au monde !

## Le PAPI des Petits Côtiers Toulonnais

Le territoire de TPM subit régulièrement des crues rapides des cours d'eau qui le traversent, entraînant des dommages matériels et humains. C'est pourquoi, la problématique des inondations est un enjeu majeur pour la communauté d'agglomération.

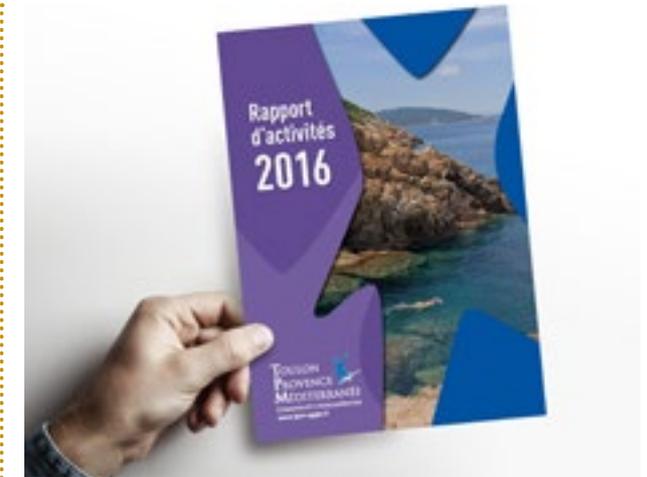
Depuis janvier 2017, TPM et le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier se sont engagés dans l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations sur l'ensemble des cours d'eau (excepté le Gapeau, inscrit dans le programme du syndicat du Gapeau) : le « PAPI des Petits Côtiers Toulonnais ». Différents partenaires de cette démarche, notamment l'Etat, participent à son financement.

L'objectif de ce PAPI est d'élaborer une stratégie commune entre les différents acteurs du territoire, à travers la mise en place d'actions de prévention, de prévision et de protection.

**Le PAPI des Petits Côtiers Toulonnais se déroulera en deux temps :**

- La première phase (2018-2020), dénommée « PAPI d'intention », consiste à améliorer la connaissance du risque sur le territoire, à mener les premières actions de sensibilisation des populations concernées et de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, et ce afin de préparer la deuxième phase ;
- La deuxième phase (2020-2026), le « PAPI Complet », complètera les actions précédentes par des travaux d'aménagement ciblés sur les zones à enjeux.

**Pour plus d'informations, consultez le site internet de TPM**  
[www.tpm-agglo.fr/prevention-inondations](http://www.tpm-agglo.fr/prevention-inondations)



## Rétrospective de l'année 2016

Comme chaque année, la communauté d'agglomération édite son rapport d'activités qui détaille tout ce qui a été réalisé ou entrepris pendant l'année écoulée.

Malgré un contexte financier toujours difficile, TPM a poursuivi ses engagements et ses missions de services à la population. Dans toutes ses actions, la communauté d'agglomération conforte ses piliers fondateurs, que sont :

- la solidarité intercommunale,
- des actions au plus près des besoins des administrés,
- et une politique d'investissement réaliste et ambitieuse.

Parmi les réalisations et événements marquants, on peut retenir le lancement du projet Chalucet futur Quartier de la connaissance et de la créativité, l'implantation du Pôle Mer Méditerranée au Technopôle d'Ollioules, l'approbation du Plan de Déplacements Urbains ; mais aussi le succès des pôles culturels qui affichent un taux de remplissage de 90% et près de 300 000 spectateurs. En matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire, TPM a été lauréate de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », et enfin la réussite populaire de la Louis Vuitton America's Cup World Series.

**Le Rapport d'activités est consultable en ligne :**  
[www.tpm-agglo.fr/actualites/rapport-activites-2016](http://www.tpm-agglo.fr/actualites/rapport-activites-2016)

## Chères pradétanes, chers pradétans.

En cette fin d'année 2017, les pradétan.e.s ont bénéficié à grand renfort d'affiches jaunes placardées sur chaque lampadaires de la commune de deux enquêtes publiques. L'une sur la nécessité de détruire l'école Jean Jaures pour y construire le conservatoire de musique de TPM et l'autre pour modifier le règlement local de publicité.

Même si ces enquêtes publiques s'imposent au Maire, la première, par l'annulation des permis de démolir à la suite des recours du collectif des riverains de Jean Jaurès et l'autre, par la loi, nous nous félicitons de la possibilité qu'ont eu les pradétan.e.s de s'exprimer sur ces deux sujets. Nous remercions donc les très nombreux.ses participant.e.s pour avoir donné leur avis.

A contrario, nous ne pouvons que déplorer une fois de plus, l'attitude du Maire qui indique dans Var Matin « J'ai envie que les pradétans disent ce qu'ils pensent... » pour conclure par « Si ça leur va tant mieux. Si ça ne leur va pas, on le fait quand même ! ».

Chacun appréciera la sincérité des engagements du Maire et sa capacité d'écoute.

Noël arrivant, Hervé Stassinis a également offert à tout.e.s les pradétan.e.s 16 nouveaux panneaux publicitaires Jean Claude Decaux. Là encore, ce choix personnel est imposé aux pradétan.e.s et défigure notre village. Comment être favorable à ce déferlement de publicité sur notre commune ? Quel intérêt pour les pradétan.e.s ? Est cela sa smart city tant vantée lors des vœux 2017 ? Quel paradoxe d'imposer aux commerçants pradétans de mettre en conformité leurs enseignes et devantures, quand dans le même temps, il s'affranchit des règles, en affichant partout, en toute illégalité, et qu'il développe la publicité dans le seul intérêt de JC Decaux.

Pétitions, manifestations, incompétences et illégalités en tout genre auront marqué cette année 2017.

Nous souhaitons qu'en 2018, les choses s'améliorent. Les pradétan.e.s doivent être écouté.e.s et entendu.e.s.

Un Pradet Pour Tous vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Frédéric FIORE, Nicole VACCA, Yves PARENT, Jennifer DELI, Marie-Paule DELAROCQUE, Emmanuelle NIGRELLI.*

## LE PRADET BLEU MARINE

La fin de l'année correspond à la très belle fête de NOËL, et avec elle les traditions qui l'accompagnent.

Ici comme partout ailleurs en France, nous serons nombreux à admirer une des plus belles illustrations de cette fête: nos crèches. À l'origine, la crèche de Noël remonterait à Saint-François d'Assise. En 1223 il organise une scène vivante avant de célébrer la messe de Noël. Peu à peu, ces scènes furent remplacées par des figurines. Aujourd'hui nous pouvons contempler de magnifiques réalisations dans nos églises et ailleurs. Croyants, non croyants, s'associent à cette ancienne tradition et tous reconnaissent le talent de nos artisans santonniers.

Cet héritage constitue une part de notre patrimoine commun de ce qui a fait la France. Il est aujourd'hui menacé au nom d'un prétendu laïcisme, véritable destructeur de tout enracinement, de toute mémoire, de toute identité.

Nous ne devons pas avoir honte de notre histoire et de nos traditions. À ceux qui prétendent interdire l'installation d'une crèche dans un bâtiment public, nous répondons qu'elle présente un caractère culturel, artistique et festif. Et nous espérons bien que le hall de la Mairie verra s'ériger une belle crèche.

Pradétanes et Pradétants, je vous souhaite un joyeux NOËL et de Bonnes Fêtes de fin d'année.

François Meurier Conseiller Municipal Front National

NOUVEAUTÉS

AU SERVICE  
ETAT CIVIL

## Changement de prénom

Suite à la loi du 18/11/2016 relative à la modernisation de la Justice XXI<sup>e</sup> siècle, les demandes de changement de prénom (ainsi que d'adjonction, de suppression ou de modification de l'ordre des prénoms) s'effectuent à la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance, et non plus auprès du tribunal de grande instance (TGI) devant le juge aux affaires familiales.

Tout administré peut donc saisir l'officier d'État civil de son domicile ou de son lieu de naissance pour un changement de prénom en justifiant l'intérêt légitime de cette demande.

Pour un mineur ou un majeur en tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

## PACS

Toujours dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle, le service des PACS est transféré aux mairies depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Les personnes souhaitant conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) en feront la déclaration conjointe devant l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle elles fixent leur résidence commune. L'officier d'état civil aura pour rôle d'enregistrer la déclaration et de procéder aux formalités de publicité.

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.



# CALENDRIER 2017-2018 DES JOURS DE SORTIE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES



**POUR TOUTES  
INFORMATIONS :**  
MAIRIE DU PRADET  
TÉL. 04 94 08 69 61

Les bacs doivent être sortis la veille au SOIR  
et rentrés le lendemain matin après la collecte

## DÉCEMBRE 2017

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## AVRIL 2018

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

## AOÛT 2018

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## DÉCEMBRE 2018

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

## JANVIER 2018

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## MAI 2018

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## SEPTEMBRE 2018

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## FÉVRIER 2018

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

## JUIN 2018

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## OCTOBRE 2018

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## MARS 2018

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## JUILLET 2018

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## NOVEMBRE 2018

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

PAS DE RAMASSAGE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018  
& LE 1<sup>ER</sup> MAI 2018



- Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)
- Jours de collecte des bacs à couvercle gris (emballages plastique)
- Jours de collecte des ordures ménagères



VILLE DU  
PRADET

# Noël au Pradet

Forêt magique

Spectacles

Patinoire

Ateliers créatifs

Du 20 au 31 décembre

[www.le-pradet.fr](http://www.le-pradet.fr)